

Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord & Section française du Lyon-Turin (SFLT)

Réunion d'information et d'échange
avec les exploitants agricoles

Saint-Pierre-de-Chandieu - 27 avril 2026

SNCF Réseau

Matthieu COCHARD - *Directeur des Projets (SFLT et CFALN)*

Jérémy POGLIO - *Responsable du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL Nord)*

Nathaniel SEROR - *Chargé des thématiques agricoles de la Section française du Lyon-Turin (SFLT)*

Assistant foncier :

Projet CFALN : Pierre-Emmanuel MALBEC – Systra

Projet SFLT : Samuel HUCHE - Géofit

Intervenants

Animation / facilitation des échanges :

Samuel MAZZER – *Cabinet Nicaya (AMO Concertation projet CFAL)*

Déroulé de la réunion

- 1. Objectifs de la réunion**
- 2. Le projet de Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord phase 1**
- 3. Le projet de Section Française du Lyon-Turin (SFLT)**
- 4. Temps d'échanges sur le projet**

Quelques règles de travail pour notre réunion du jour



Écoute et bienveillance

- Nous vous invitons à respecter les points de vue exprimés par les intervenants et/ou par les participants → chacun aura la possibilité de donner son avis et faire valoir son point de vue
- Nous vous remercions de garder des interventions suffisamment courtes pour que tout le monde puisse s'exprimer



Prise de parole

- Lorsque vous souhaitez prendre la parole, nous vous invitons à lever la main afin que l'animateur vienne vous passer un micro pour que tout le monde vous entende



Connaissance mutuelle

- Nous vous proposons de vous présenter avant de poser votre question / faire votre intervention

01

Objectifs de la réunion

Objectifs de notre réunion du jour



Présenter

- La consistance des projets : objectifs, tracés et implications pour les territoires concernés
- Le processus d'études : passées et en cours
- Les calendriers prévisionnels



Partager

- Les échéances à court-terme qui concernent directement les exploitants : notamment les **sondages géotechniques** sur les parcelles agricoles
- Les **méthodes de travail mises en place pour chaque projet** afin de travailler, avec les représentants du monde agricole, à l'insertion de ces projets sur les territoires concernés



Échanger

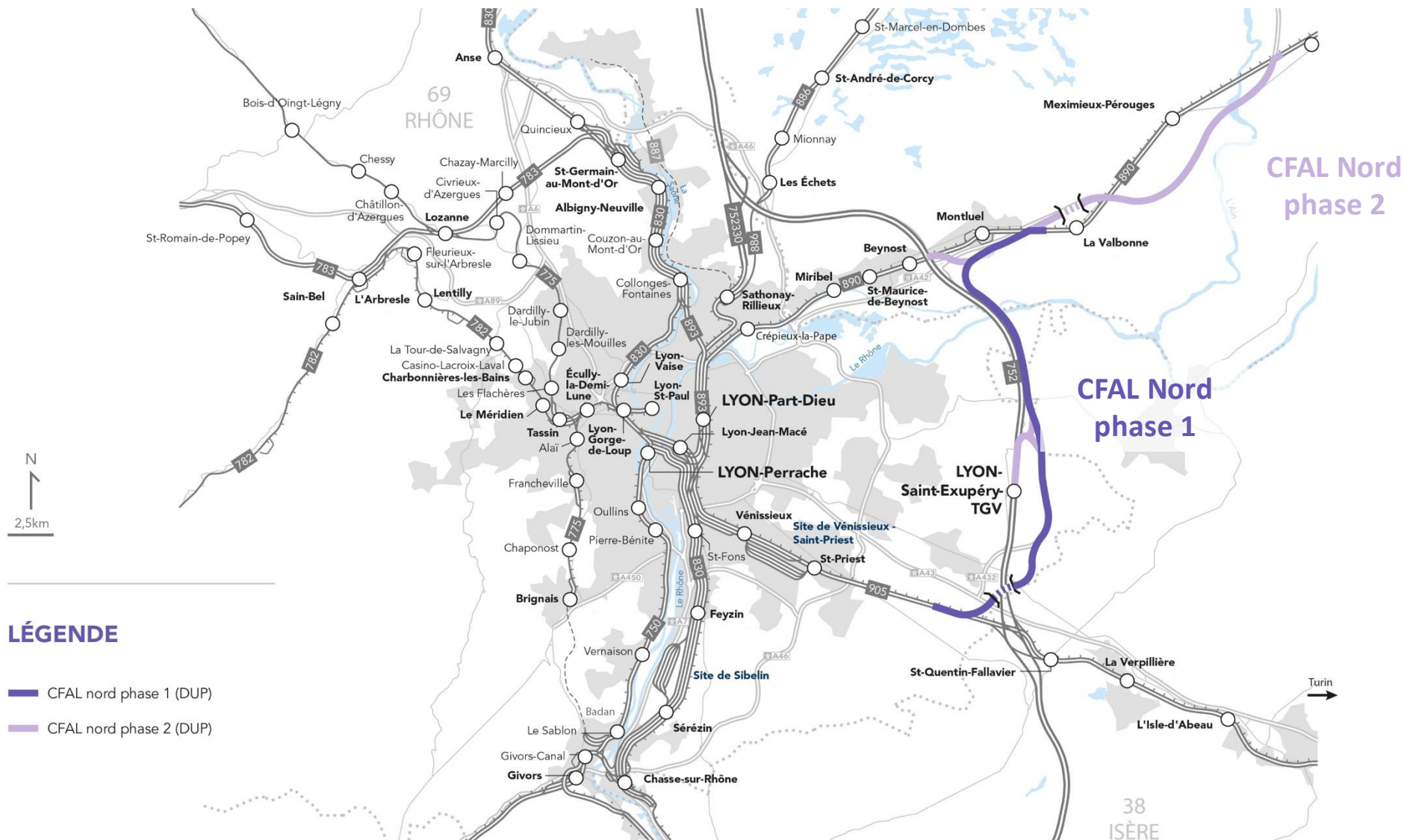
02

Le projet de Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) Nord

01

CFAL Nord phase 1 : Tracé, objectifs et enjeux

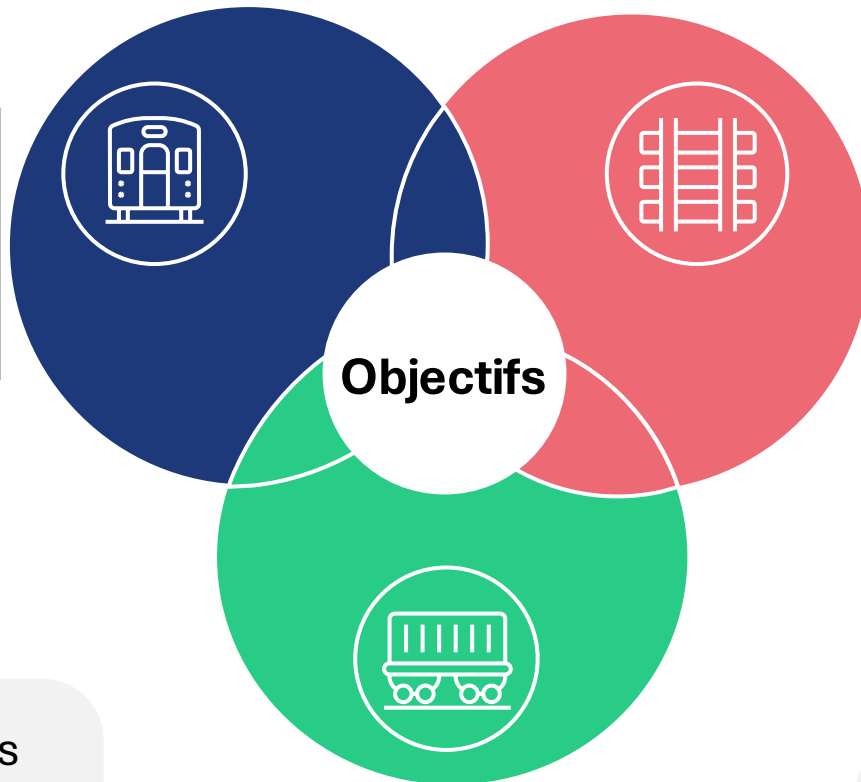
Le tracé du CFAL Nord



Fonctionnalités du projet

Capacité Voyageurs

Libérer de la capacité pour les trains de voyageurs



Des objectifs datant du Débat public de 2005 mais « encore plus » d'actualité

Capacité Marchandises

Créer de la capacité pour les trains de marchandises

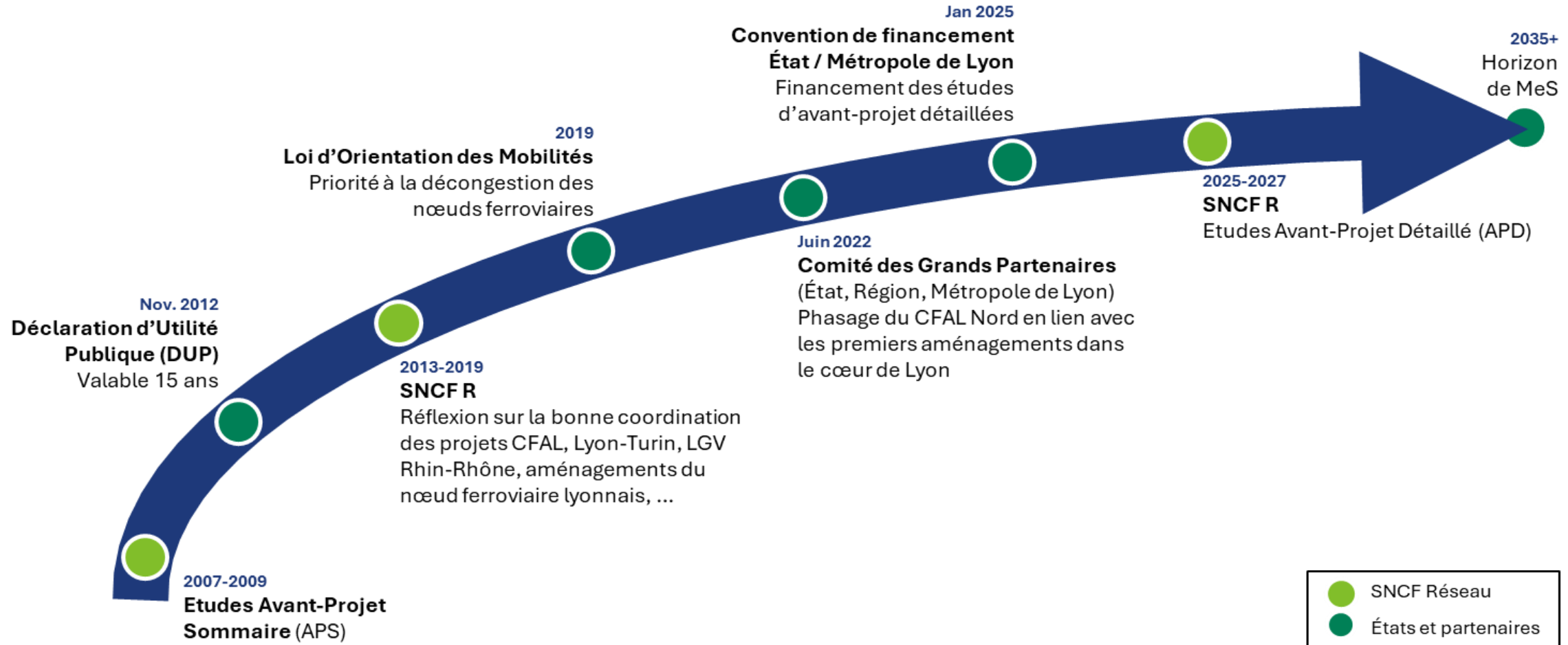
Connectivité

Connecter la section française du Lyon – Turin aux lignes
Lyon ⇌ Grenoble
Lyon ⇌ Ambérieu-en-Bugey

La phase 1 répond à l'ensemble de ces objectifs



Historique du projet



Les 13 communes concernées par le tracé

Département de l'Ain

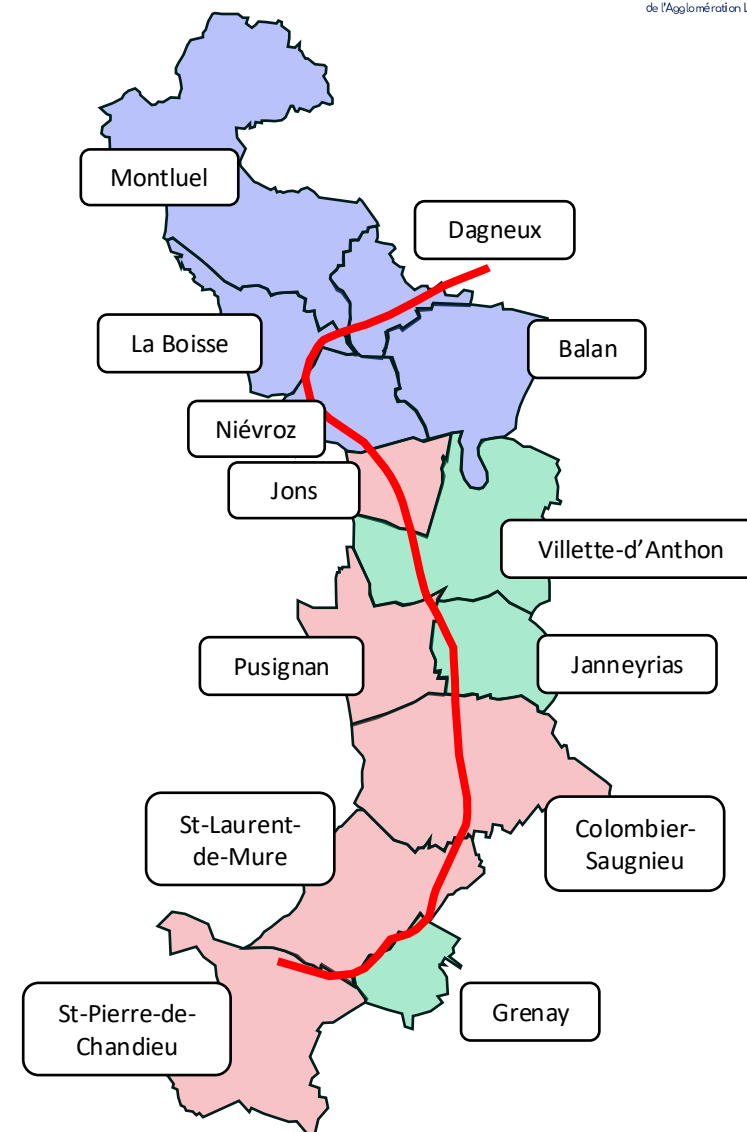
- Montluel
- Dagneux
- La Boisse
- Niévroz
- Balan

Département de l'Isère

- Villette-d'Anthon
- Janneyrias
- Grenay

Département du Rhône

- Jons
- Pusignan
- Colombier-Saugnieu
- St-Laurent-de-Mure
- St-Pierre-de-Chandieu



Zoom département du Rhône



Zoom département du Colombier-Saugnieu

Rhône

Pusignan et



Zoom département du et Saint-Pierre-de-Chandieu

Rhône

Saint-Laurent-de-Mure



02

CFAL Nord phase 1 : Etudes et calendrier prévisionnel

Rappel : études déjà conduites sur le CFAL Nord

Études d'Avant-Projet Sommaire (APS)
2008 - 2011

DUP
2012

Études d'Avant-Projet Détaillé (APD)
2025 - 2027

Quel projet ?

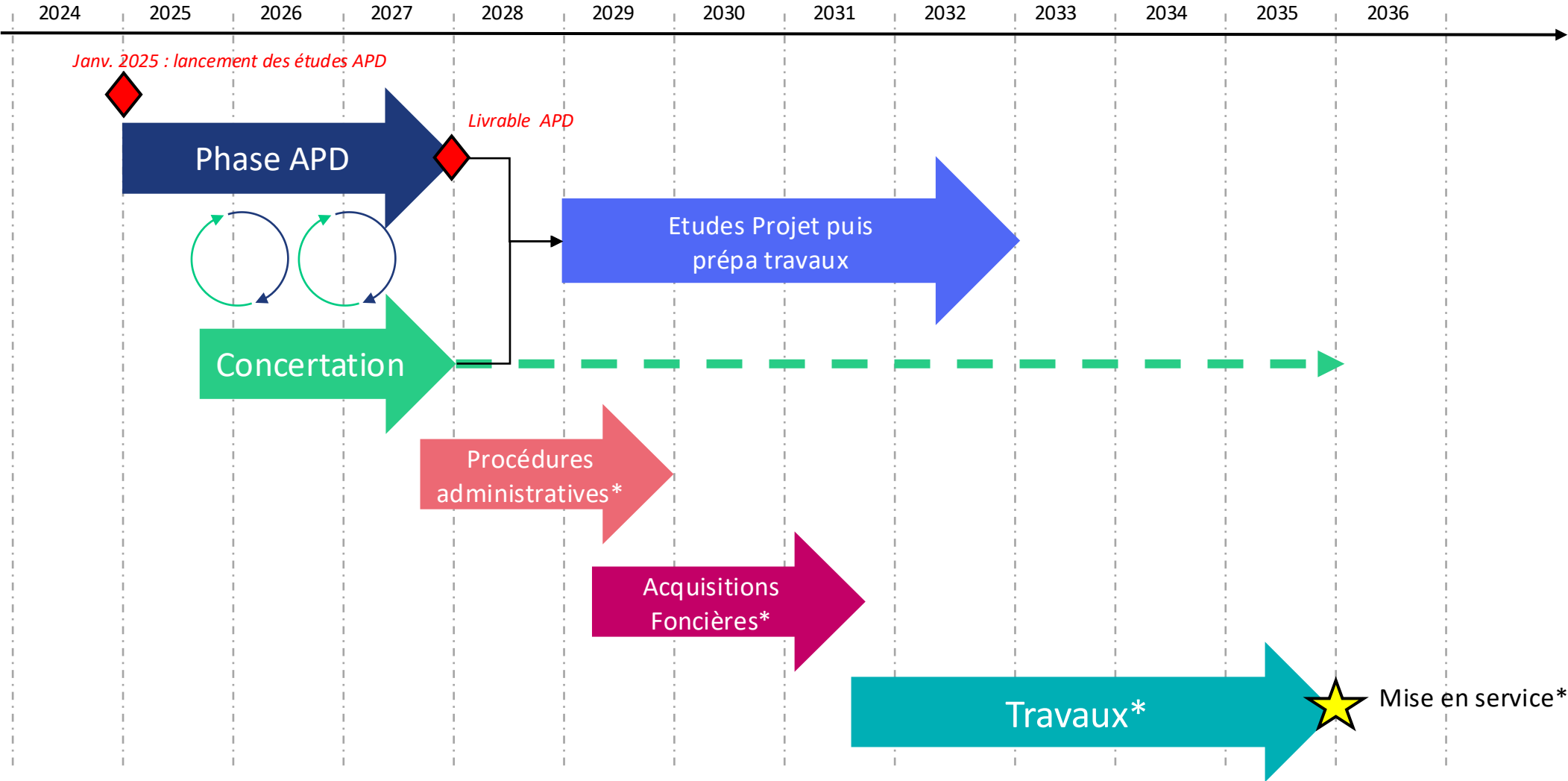
Quels impacts ? Quels besoins fonciers ?

Comment faire le projet ? **Comment** le projet s'insère dans son environnement ?

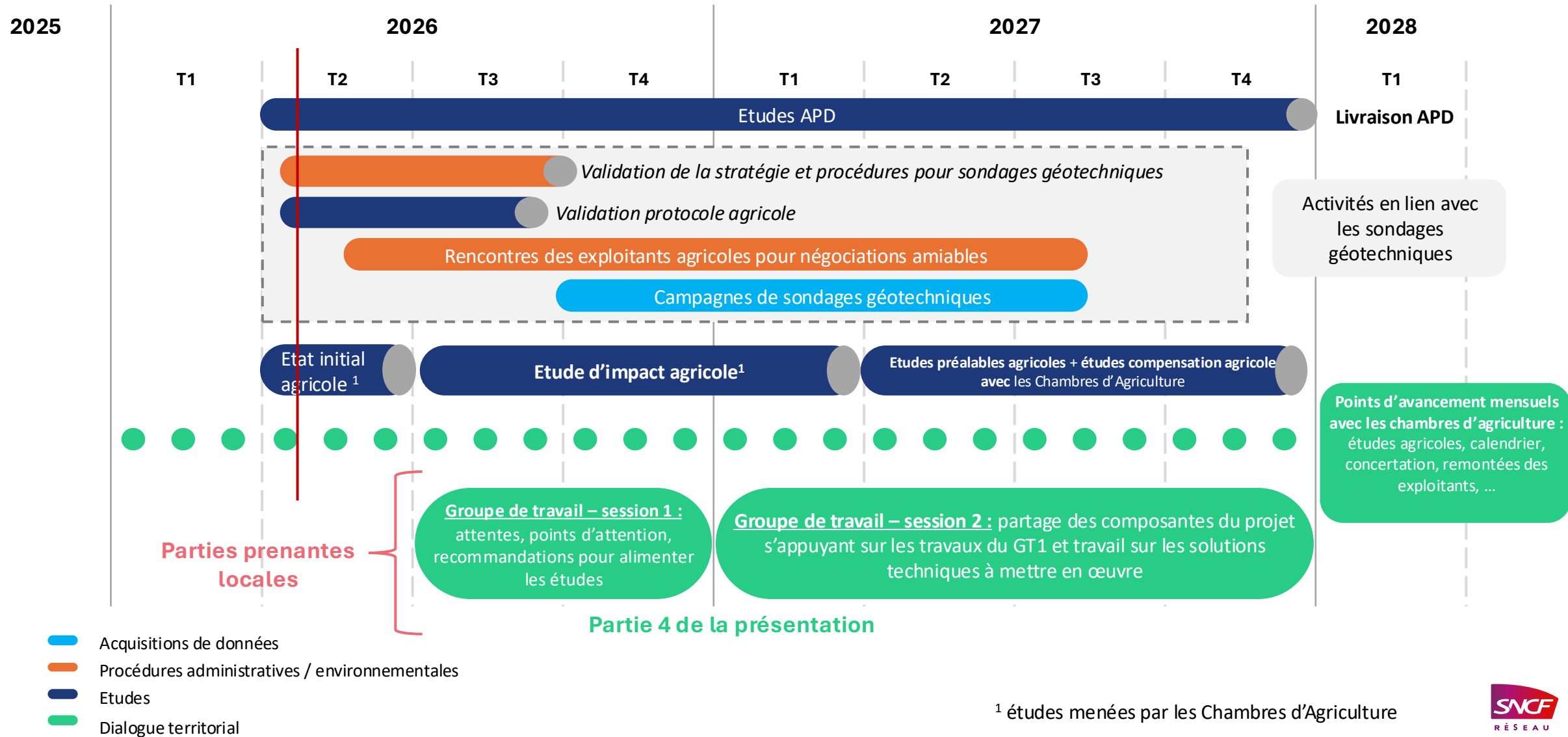


Les études actuelles s'inscrivent dans le tracé déclaré d'utilité publique en 2012 : SNCF Réseau travaille désormais à définir ses modalités d'insertion détaillées sur les territoires

Calendrier prévisionnel global



Le dialogue territorial agricole dans le calendrier des études APD



03

CFAL Nord phase 1 : Besoins fonciers

Premières estimations des besoins fonciers du projet

- Le tracé du CFAL Nord est défini par la DUP de 2012 qui détermine également de **premières estimations des besoins fonciers**
- Ces estimations des besoins fonciers sont **identifiées dans des emplacements réservés** au sein des Plans Locaux d'Urbanisme
- Ces estimations servent aujourd'hui de **base aux études Avant-Projet Détaillé (2025 – 2028)** et vont être **précisées**

Des besoins fonciers

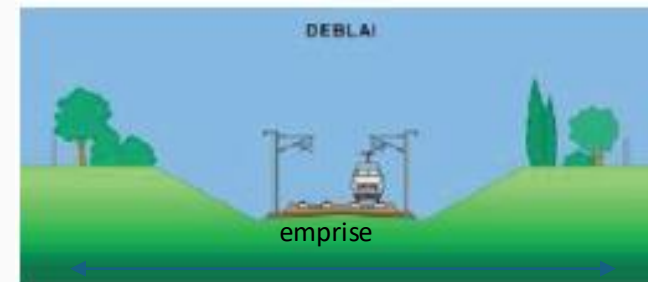
Le tracé a été défini en APS (Avant Projet Sommaire)
= **première estimation des besoins en emprises foncières**

NB : Besoins intégrés via des ERs (Emplacements Réservés) dans les PLUs (Plans Locaux d'Urbanisme) accessibles sur internet principalement sur le site [géoportail-urbanisme](#)

↓
Sert de base aux études 2025 - 2028

Pourquoi ces emprises ?

- **Construction de la plateforme ferroviaire** : remblai / déblai, ouvrages d'art, murs de soutènements, ouvrages hydrauliques ;



- **Installation d'équipements en-dehors de la plateforme ferroviaire** alimentation électrique des trains, points d'accès à la plateforme, zones de stockage ...



- L'aménagements des merlons, installation des **écrans-acoustiques**...
- Espace de mise en œuvre de **mesures de compensation environnementale** ;
- **Installation temporaire des zones de chantiers** et des bases-vie le cas échéant, voies d'accès des engins de chantier, voies de circulation et de travail le long du chantier...
- Et certaines zones de **dépôt des matériaux d'extraction**.

Des besoins fonciers

Des emprises à définir avec exactitude...

- A consolider grâce aux études **d'Avant-Projet Détaillé**
 - ✓ Emprise définitive
 - ✓ Emprise temporaire de chantier
 - ✓ Emprise de stockage provisoire et définitif
 - ✓ Rétablissements routiers
 - ✓ ...

- En coopération avec la Chambre d'Agriculture représentant le monde agricole en s'appuyant sur
 - ✓ un **Etat Initial Agricole**
analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné,
 - ✓ une **Etude d'Impacts Agricole**
étude des effets du projet sur l'économie agricole, les mesures envisagées pour éviter et réduire les impacts négatifs notables de ce projet, ainsi que des mesures de compensation collective en vue de consolider l'économie agricole du territoire.

- Et avec une réflexion à conduire sur les **AFAFE** (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (ex-remembrement))

... en adaptation avec le territoire

- En s'appuyant sur **la concertation** avec toutes les parties prenantes des territoires

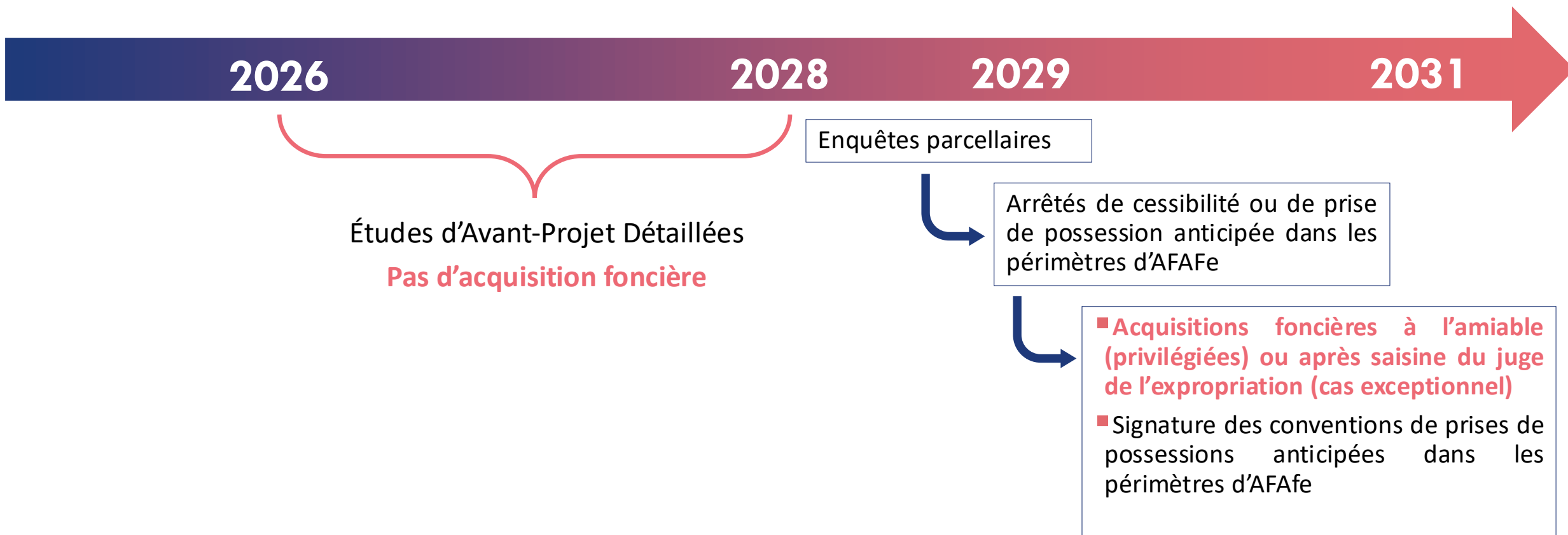
- En recherchant l'optimisation **des surfaces de dépôts permanents limitant les impacts sur le monde agricole**

- En réalisant la **mutualisation des compensations environnementales avec des projets en cours, d'autres actions menées, ...**

- En menant des études de **compensation agricole**, avec l'ambition d'une approche de mise en cohérence entre les différents projets du secteur

Calendrier des acquisitions foncières

- Depuis 2012 : **pas encore d'acquisition volontaire** par SNCF Réseau
- Calendrier prévisionnel :



04

CFAL Nord phase 1 : Acquisitions de données

Les inventaires écologiques

Pour quoi faire ?

En cours !

- Pour étudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés
- Pour établir un état initial détaillé et actualisé des enjeux du milieu naturel dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé
- Pour alimenter l'actualisation de l'étude d'impact et la rédaction des dossiers d'autorisation environnementale
- Pour identifier les enjeux liés à la **réalisation des sondages géotechniques** et permettre de prendre les mesures adaptées

Les types d'inventaires

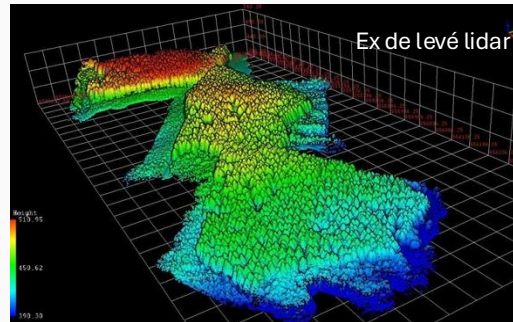
- Expertise habitats naturels, flore et faune terrestre pour :
 - Cartographier les habitats naturels
 - Cartographier les espèces floristiques protégées ou remarquables
 - Dresser un inventaire faunistique (oiseau, amphibiens, mammifères, insectes, ...)
- Expertise cours d'eau et faune aquatique pour :
 - Caractériser les cours d'eau (largeur, profondeur, substrats, vitesse de courant, érosion, état des berges...)
 - Identifier les espèces de poissons, les macro-invertébrés, les microalgues, les mollusques...
- Détermination des Zones Humides par des sondages pédologiques

Les autres relevés

En cours !

Topographiques

- Représente la disposition, le relief, la pente, etc. des terrains, au travers d'un plan 2D ou 3D.



- La majorité des relevés

ont été effectués par voie aérienne (via procédé LIDAR) entre fin février et début mars 2026.

- Les relevés bathymétriques sont des relevés topographiques en rivière.

A venir

Recensement et suivi des sources et captages

- Identification préalable des points d'eau par une analyse cartographique.
- Puis campagne d'identification des points d'eau sur le terrain.
- Enfin, constitution d'une base de données aidant dans le cadre des modélisations hydrauliques et des mesures de l'impact du projet sur la ressource.

L'identification exhaustive et la précision de l'évaluation des quantités utilisées sont des éléments importants pour **connaître la ressource et en assurer la préservation** dans cadre du projet et au-delà.

Les sondages géotechniques

Pour quoi faire ?

A partir de
l'automne
2026

- Pour obtenir des informations essentielles sur la structure, la composition et le comportement mécanique des sols sur lesquels s'inscrira le tracé :
 - composition,
 - hydrogéologie,
 - structure,
 - ...
- Pour adapter les modalités de construction de la future voie ferrée en fonction de ces études et assurer sa pérennité :
 - Choisir et dimensionner des solutions de fondations adaptées au contexte géologique,
 - Prévenir les risques naturels (gonflement des sols, glissements...).

Environ **180 sondages géotechniques** prévus
dans le Rhône

Les sondages géotechniques

Les types de sondages

A partir de
l'automne
2026

■ Sondage carotté

Forage de 6 à 25 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles). > prélèvement continu du sol dans son état naturel afin d'identifier et tester les échantillons en laboratoire (essais mécaniques)

■ Sondage destructif

Forage de 5 à 20 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles) visant à définir la nature du terrain à partir des échantillons prélevés et via l'enregistrement des paramètres de forage.

■ Sondages à la pelle mécanique

Creusement d'une tranchée de 1x3 mètres environ et d'une profondeur maximale de 5 mètres. > meilleure connaissance de la nature du sol en profondeur et prélèvement pour analyse et mesures de perméabilité

■ Sondages non destructifs géophysiques

Pose d'émetteurs (éventuellement tractés) et de récepteur pour vérifier les caractéristiques des sols (méthodes sismiques, électriques, magnétiques, radars, gravimétriques, ...)



Sondage à la pelle mécanique



Sondage carotté



*Ces sondages peuvent éventuellement servir à la pose d'instrumentation en forage (piézomètres, inclinomètres, cellules à pression interstitielle...).
Si ils ne sont pas instrumentés, ils sont tous rebouchés.*

Les sondages géotechniques

Protocole vis-à-vis des exploitants concernés

AVANT

- SNCF Réseau prend RDV avec l'exploitant concerné pour l'informer et convenir à l'amiable du principe, du positionnement et des dates du sondage – sur la base d'une proposition de plan d'implantation des sondages → **quelques mois avant le sondage**
- L'exploitant et SNCF Réseau signent un état des lieux d'entrée définissant la culture en présence et son état, les conditions d'accès à respecter et les nécessités de prévenance pour réaliser le sondage

PENDANT

- Réalisation du sondage : entre 1 et 3 jours de sondage, selon le type

APRÈS

- Fin du sondage : remise en état de la parcelle et rebouchage des trous réalisés, de manière soignée
- Fin de sondage - état des lieux de sortie : constatation et chiffrage des impacts du sondage sur la parcelle, sur l'activité agricole, ... (application du protocole régional d'occupation temporaire travaux)
- Fin de sondage - indemnisation de l'exploitant pour les impacts du sondage (+ redevance annuelle s'il s'agit d'un piézomètre)

05

CFAL Nord phase 1 : Démarche de concertation proposée

Le dialogue territorial sur la thématique agricole

Comment a été conçue cette démarche ?

- Une démarche volontaire de SNCF Réseau, pour **concevoir un projet avec les représentants du monde agricole**
- Une démarche **d'abord proposée aux chambres d'agriculture** de l'Ain, du Rhône et de l'Isère le 03 avril 2026, lors d'une réunion de travail, pour la consolider **afin qu'elle réponde du mieux possible aux besoins des agriculteurs**

Quels objectifs ?

- Travailler à la meilleure insertion possible du projet sur les territoires concernés, pendant toute la phase d'études de conception de niveau APD (2026-2027)
- Impliquer les parties prenantes compétentes des différents territoires concernés : représentants des exploitants et exploitants directement

Comprendre et échanger avec les représentants du
monde agricole sur les **contraintes locales**

Modalités du dialogue territorial agricole

Comment ?

Échanges bilatéraux :

- Approfondir des connaissances spécifiques
 - Travailler sur des composantes ciblées du projet
- +

Groupe de travail Agriculture (format collectif) :

- Recueillir et prendre en compte les connaissances locales sur le fonctionnement des territoires, les besoins agricoles, ...
- Travailler à la mise en cohérence de ces besoins avec les études, les besoins du projet, ...
- Définir ensemble (représentants locaux + SNCFR) des orientations de conception détaillée du projet puis les décliner en solutions pour réaliser un projet avec le moins d'impact possible sur le monde agricole

Qui ?

Parties prenantes locales :

- Collectivités, intercommunalités
- Services de l'État
- Chambres d'agriculture et SAFER
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles
- Syndicats hydrauliques

+

Échanges bilatéraux avec les exploitants **selon l'avancement des études et du dialogue territorial** : traiter les enjeux individuels

Quoi ?

Objets de travail :

- Rétablissement des chemins agricoles
- Impacts sur les parcelles / silos / filières
- Mesures de compensation
- Gestion de la ressource en eau
- ...

Et, en parallèle, une instance commune aux grands projets

Pour permettre des échanges sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, de l'est lyonnais, du nord de l'Isère et de la Savoie

Une instance à l'échelle interdépartementale, englobant à la fois le projet CFAL nord et le projet SFLT, complémentaire aux démarches de concertation spécifiques à chaque projet

Objet :

- Organiser, au niveau interdépartemental, l'ensemble des grands projets régionaux (CFAL nord, SFLT, EPR2, tramway Lyon Crémieu, ...) : partage des études et méthodes, recherche de solutions mutualisées, gestion des éventuels débats...

Qui :

- Les porteurs de chaque projet
- Les représentants du monde agricole
- Les représentants des autres parties prenantes
- Les services de l'Etat concernés

Modalités :

- Discussions à la maille des territoires, avec un assemblage des réflexions à l'échelle du projet

03

La Section Française du Lyon-Turin (SFLT)

Avant de commencer

CFALN et SFLT : des projets avec des similitudes...

- Des lignes nouvelles
- Des projets « historiques »
- Des projets avec une DUP
- Une reprise des études en même temps
- Des procédures similaires
- Un traitement cohérent



**Mêmes principes
que CFALN**

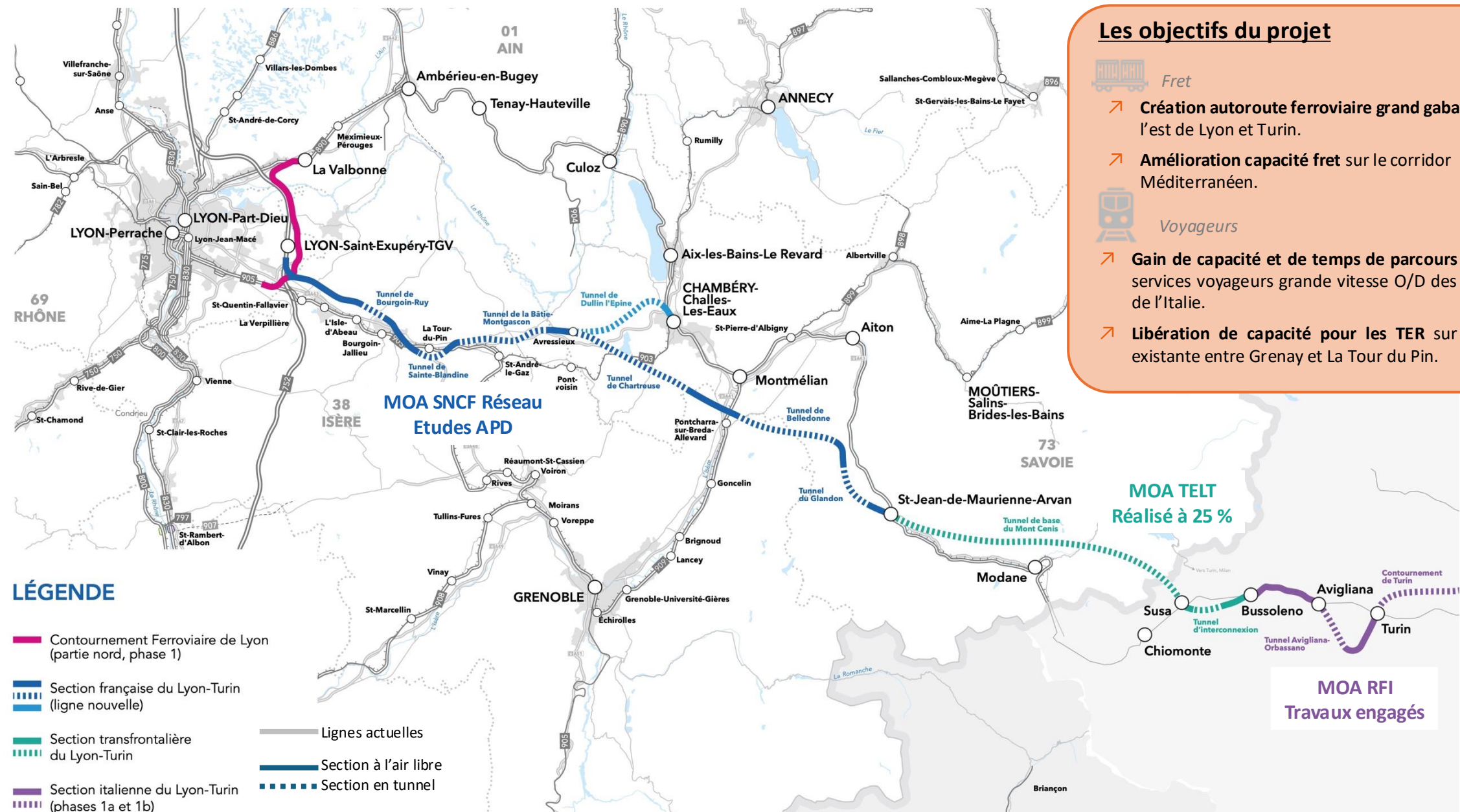
CFALN et SFLT : ... mais bien des projets distincts !

- Des financeurs différents
- Des acteurs différents
- Des territoires différents
- Des impacts différents
- Un calendrier différent, en particulier pour les phases à venir

01

Le projet de la Section Française du Lyon-Turin

Le Projet Lyon-Turin complet



Les objectifs du projet



Fret

- **Création autoroute ferroviaire grand gabarit** entre l'est de Lyon et Turin.
- **Amélioration capacité fret** sur le corridor Méditerranéen.



Voyageurs

- **Gain de capacité et de temps de parcours** pour les services voyageurs grande vitesse O/D des Alpes et de l'Italie.
- **Libération de capacité pour les TER** sur la ligne existante entre Grenay et La Tour du Pin.

02

Etudes, planning et tracé



Les études passées

Objectif : Quel projet faire ?

2008-2010 : Phase d'Avant Projet Sommaire

- Les fonctionnalités ferroviaires sont définies ;
- Le tracé est défini ;

2011-2013 : Enquête Publique

- DUP (déclaration d'utilité publique) prise en 2013

2014-2018 : Commission interdépartementale sur le foncier agricole

- Travail sur les sites de dépôts définitifs pour limiter leurs impacts
- Méthodologie pour réduire les impacts du projet en particulier sur le foncier agricole



Les études en cours

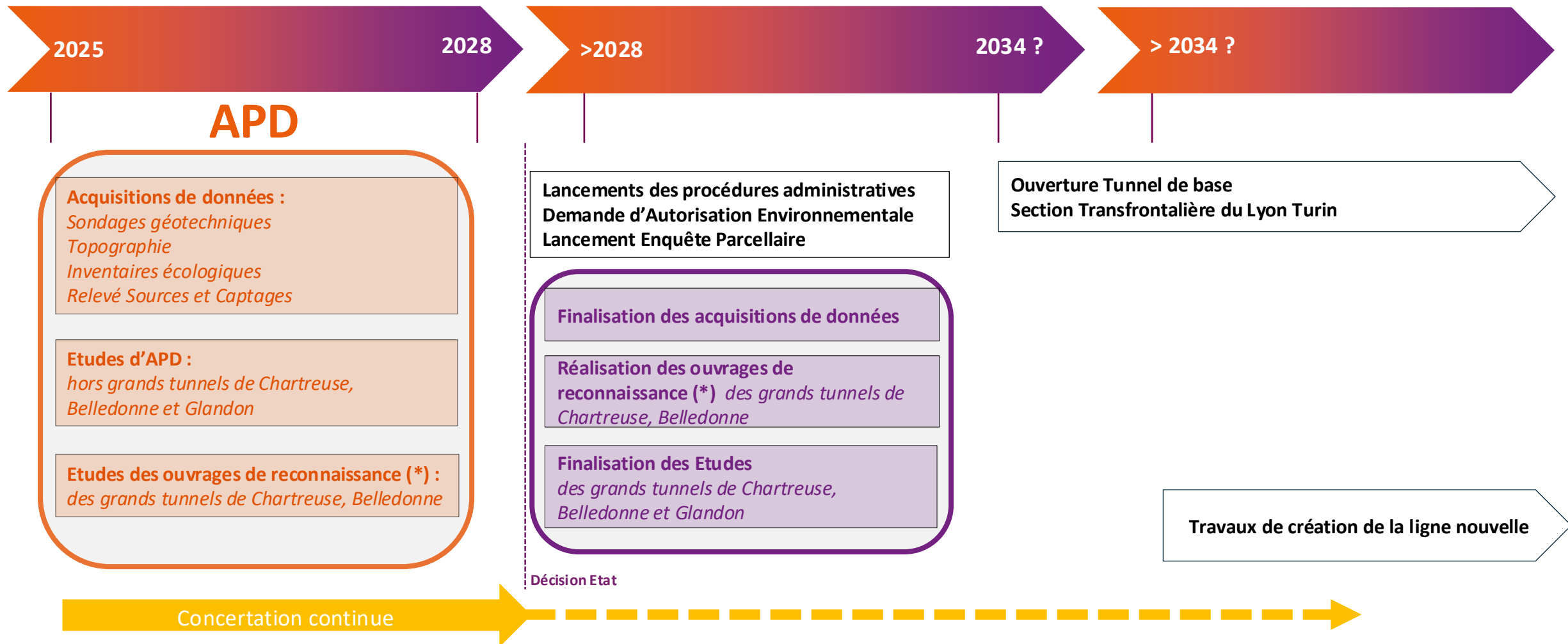
**Objectif : Comment faire le projet ?
En concertation**

2025 – 2028 : APD (Avant Projet Détaillé)

- Actualiser et compléter les données d'entrées
- Définir les caractéristiques techniques du projet et les modalités de sa réalisation ;
- Définir les conditions d'insertion du projet (rétablissements routiers, mesures compensatoires, insertion paysagère...) ;
- Actualiser les impacts du projet et définir les solutions pour les éviter, les réduire voir les compenser.
- Préparer les procédures administratives et environnementales.

Une volonté de SNCF Réseau de concevoir un projet en accord avec les territoires

Le planning études et projet

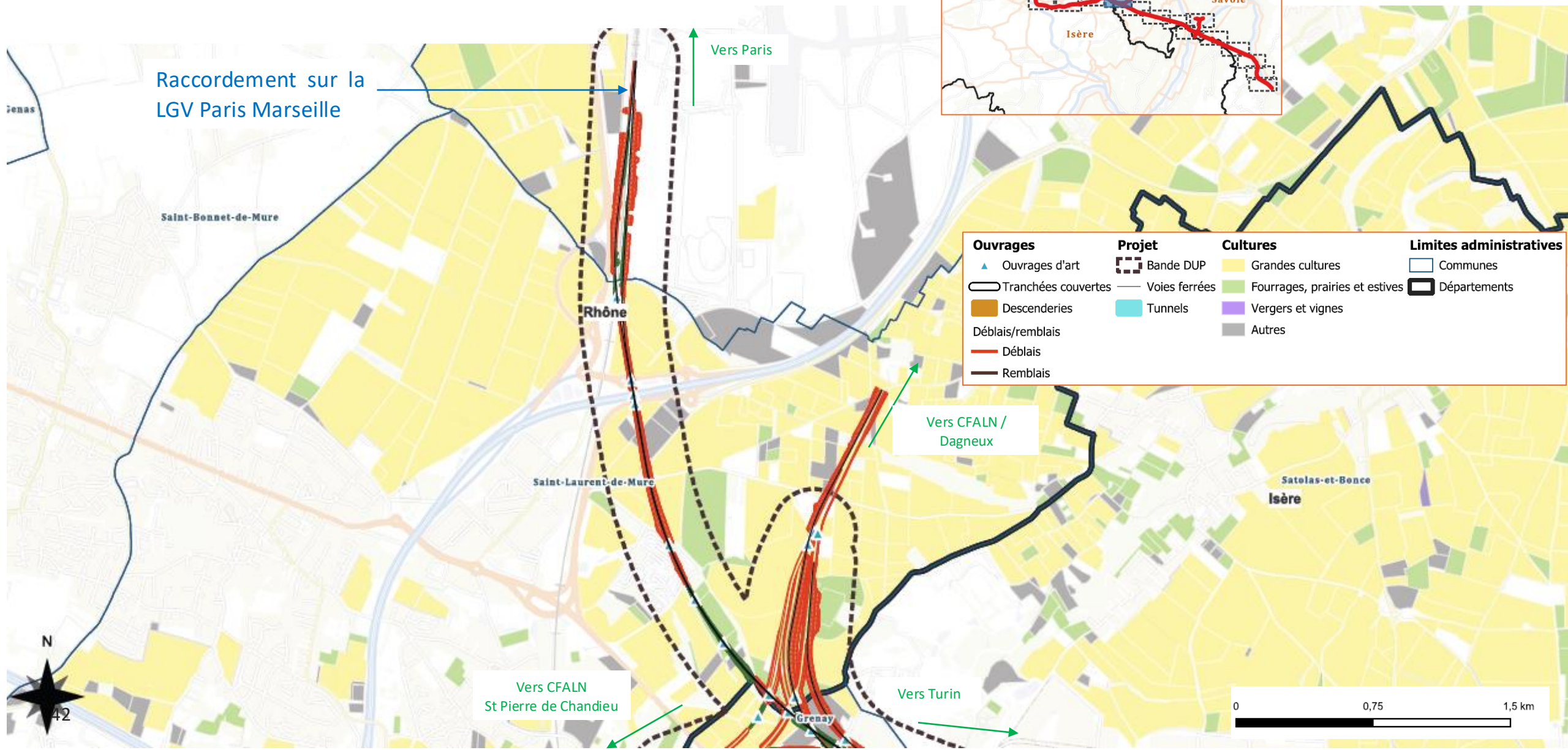


Pour la section française, le scénario « Grand gabarit » acté par décision ministérielle en décembre 2024 marque le début de la phase APD.

(*) les ouvrages de reconnaissance des grands tunnels (descenderies, galeries...) permettent d'affiner la connaissance géotechnique des terrains traversés et sont ultérieurement utilisés comme points d'accès intermédiaires aux tunnels

Le tracé dans le Rhône vu des parcelles agricoles

A l'air libre : Colombier Saugnieu (69) / Saint Laurent de Mûre (69) / Grenay



03

Les besoins fonciers

Mêmes principes
que CFALN



Des besoins fonciers

Le tracé a été défini en APS (Avant Projet Sommaire)

= première estimation des besoins en emprises foncières

NB : Besoins intégrés via des ERs (Emplacements Réservés) dans les PLUs (Plans Locaux d'Urbanisme) accessibles sur internet principalement sur le site [géoportail-urbanisme](#)



Cette estimation a été affinée suite au travail de la
**Commission interdépartementale de concertation
de 2014-2018**

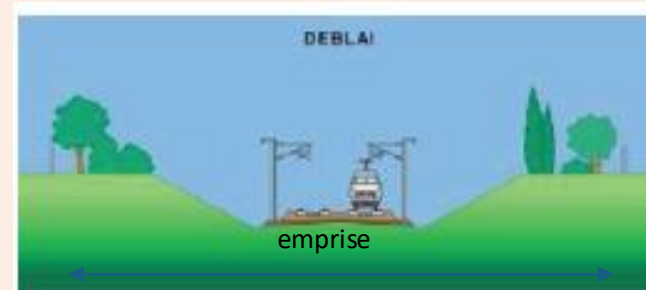
Permettant de proposer des solutions d'optimisation limitant
l'impact de manière importante sur le foncier agricole



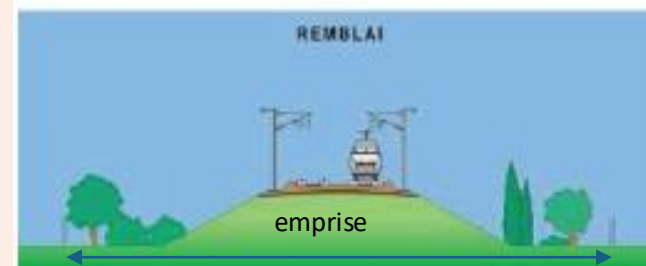
Sert de base aux études 2025 - 2028

Emprises pourquoi ?

- **Construction de la plateforme ferroviaire** : remblai / déblai, ouvrages d'art, murs de soutènements, ouvrages hydrauliques ;



- **Installation d'équipements en-dehors de la plateforme ferroviaire** alimentation électrique des trains, points d'accès à la plateforme, zones de stockage ...



- L'aménagements des merlons, installation des **écrans-acoustiques**...
- Espace de mise en œuvre de **mesures de compensation environnementale** ;
- **Installation temporaire des zones de chantiers** et des bases-vie le cas échéant, voies d'accès des engins de chantier, voies de circulation et de travail le long du chantier...
- Et certaines zones de **dépôt des matériaux d'extraction**.



Emprises à définir avec exactitude...

- A consolider grâce aux études **d'Avant-Projet Détaillé**
 - ✓ **Emprise définitive**
 - ✓ **Emprise temporaire de chantier**
 - ✓ **Emprise de stockage provisoire et définitif**
 - ✓ **Rétablissements routiers**
 - ✓ ...
- En coopération avec la Chambre d'Agriculture représentant le monde agricole en s'appuyant sur
 - ✓ un **Etat Initial Agricole**
analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné,
 - ✓ une **Etude d'Impacts Agricole**
étude des effets du projet sur l'économie agricole, les mesures envisagées pour éviter et réduire les impacts négatifs notables de ce projet, ainsi que des mesures de compensation collective en vue de consolider l'économie agricole du territoire.
- Et avec une réflexion à conduire sur les **AFAFE** (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (ex *remembrement*))

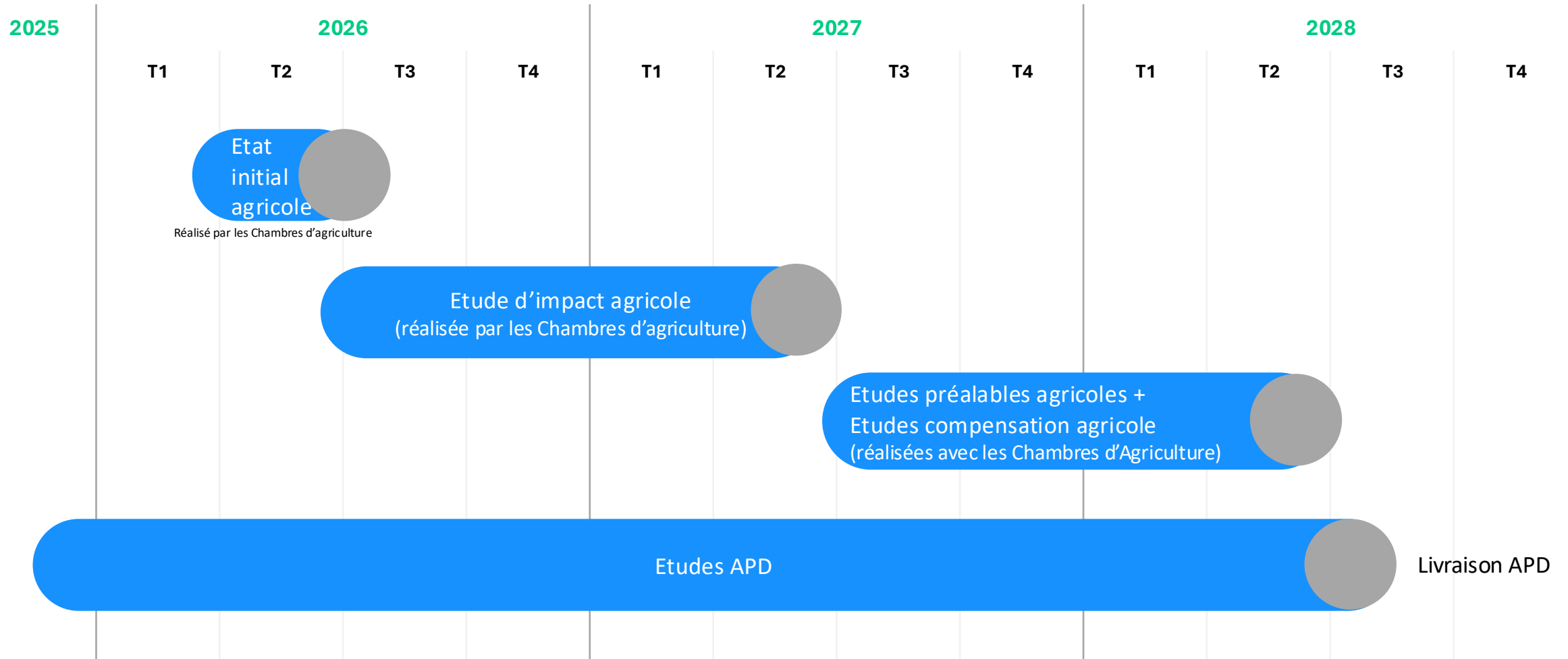


... en adaptation avec le territoire

- Grâce aux résultats de la commission interdépartementale de concertation 2014-2018 à exploiter
- en s'appuyant sur **la concertation** avec toutes les parties prenantes des territoires
- En recherchant l'optimisation **des surfaces de dépôts permanents limitant les impacts sur le monde agricole**
- En réalisant la **mutualisation des compensations environnementales avec des projets en cours, d'autres actions menées, ...**
- En menant des études de **compensation agricole**, avec l'ambition d'une approche de mise en cohérence entre les différents projets du secteur

Travailler avec le monde agricole à moyen terme :

Les études APD, réduire les impacts





Acquisitions Foncières par SNCF Réseau ?

2013

> 2028

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) :

- **Identification des emplacements réservés** (ER) pour le projet dans les documents locaux d'urbanisme ;
- Permet aux propriétaires des parcelles identifiées dans les « emplacements réservés » **de mettre le maître d'ouvrage en demeure d'acquérir** ;
- Après enquête parcellaire et obtention **d'arrêtés de cessibilité**, permet le cas échéant au maître d'ouvrage d'acquérir le foncier par voie d'expropriation ;

Pas d'acquisition volontaire par SNCF Réseau à date

Situation actuelle depuis 2013 :

Certaines acquisitions réalisées par RFF / SNCF Réseau en lien avec le droit au délaissement consécutif à la DUP

Dans ce cadre et dans le cas d'acquisition de foncier agricole la gestion en est confiée à la SAFER

Enquêtes parcellaires

Obtention des arrêtés de cessibilité ou de prise de possession anticipée dans les périmètres d'AFAFe

Réalisation des **acquisitions foncières volontaires** (à l'amiable ou après saisine du juge de l'expropriation) et signature des conventions de prises de possessions anticipées dans les périmètres d'AFAfe

04

Les acquisitions de données

Mêmes principes
que CFALN



Les inventaires écologiques et autres

En cours

Vous les avez peut être déjà croisés

A quoi servent les inventaires écologiques ?

- **Etudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces** présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés
- **Etablir un état initial détaillé et actualisé des enjeux du milieu naturel** dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé
- **Alimenter l'actualisation de l'étude d'impact** et la rédaction des dossiers d'autorisation environnementale
- **Identifier les enjeux liés à la réalisation des sondages géotechniques** et permettre de prendre les mesures adaptées

Les types d'inventaires

- **Expertise habitats naturels, flore et faune terrestre pour :**
 - Cartographier les habitats naturels
 - Cartographier les espèces floristiques protégées ou remarquables
 - Dresser un inventaire faunistique (oiseau, amphibiens, mammifères, insectes, ...)
- **Expertise cours d'eau et faune aquatique pour :**
 - Caractériser les cours d'eau (largeur, profondeur, substrats, vitesse de courant, érosion, état des berges...)
 - Identifier les espèces de poissons, les macro-invertébrés, les microalgues, les mollusques...
- **Détermination des Zones Humides par des sondages pédologiques**

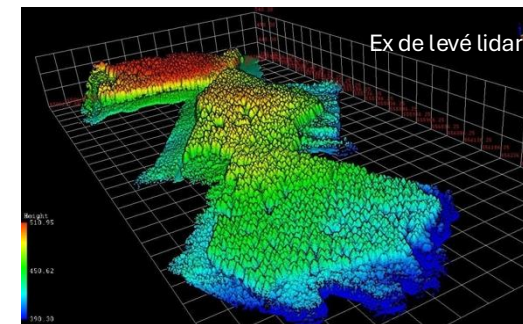
Les autres relevés

- **Topographique :**

Représente la disposition, le relief, la pente, etc. des terrains, au travers d'un plan 2D ou 3D.

La majorité des relevés ont été effectués par voie aérienne (via procédé LIDAR) entre fin février et début mars 2026.

Les **relevés bathymétriques** sont des relevés topographiques en rivière.



- **Recensement et suivi des sources et captages**

Identification préalable des points d'eau par une analyse cartographique.

Puis campagne d'identification des points d'eau sur le terrain

Enfin, constitution d'une base de données aidant dans le cadre des modélisations hydrauliques et des mesures de l'impact du projet sur la ressource.

L'identification exhaustive et la précision de l'évaluation des quantités utilisées sont des éléments importants pour connaître la ressource et en assurer la préservation dans cadre du projet et au-delà.

Nous avons besoin de votre connaissance



Les sondages géotechniques

A quoi servent les sondages géotechniques ?

- Connaître les sols sur lequel s'inscrira le tracé ainsi que leur comportement (composition, mobilité, structure...)
- Adapter les modalités de construction de la future voie ferrée en fonction de ces études et assurer sa pérennité

Les types de sondages Géotechniques

- **Sondage carotté**
Forage de 6 à 25 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles). > prélèvement continu du sol dans son état naturel afin d'identifier et tester les échantillons en laboratoire (essais mécaniques)
- **Sondage destructif**
Forage de 5 à 20 cm de diamètre et généralement de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles) visant à définir la nature du terrain à partir des échantillons prélevés et via l'enregistrement des paramètres de forage.
- **Sondages à la pelle mécanique**
Creusement d'une tranchée de 1x3 mètres environ et d'une profondeur maximale de 5 mètres. > meilleure connaissance de la nature du sol en profondeur et prélèvement pour analyse et mesures de perméabilité
- **Sondages non destructifs géophysiques**
Pose d'émetteurs (éventuellement tractés) et de récepteur pour vérifier les caractéristiques des sols (méthodes sismiques, électriques, magnétiques, radars, gravimétriques, ...)

A venir

Environ **1500 sondages géotechniques** sont prévus dont **727 en secteur agricole**. **470 sont prévus en Isère**



Sondage à la pelle mécanique



Sondage carotté



Ces sondages peuvent éventuellement servir à la pose d'instrumentation en forage (piézomètres, inclinomètres, cellules à pression interstitielle...). Si ils ne sont pas instrumentés, ils sont tous rebouchés.

Focus sur les sondages géotechniques

UN PROTOCOLE DE RÉALISATION DÉFINI POUR LES EXPLOITANTS

AVANT

- **SNCF Réseau prend RDV avec l'exploitant concerné** pour l'informer et **convenir à l'amiable** du principe et des dates du sondage (et adapter si nécessaire le lieu) – *échange sur la base d'un **plan précis** proposé pour l'implantation des sondages*
- **L'exploitant et SNCF Réseau signent un état des lieux d'entrée** définissant la culture en présence et son état, les conditions d'accès à respecter et les nécessités de prévenance pour réaliser le sondage

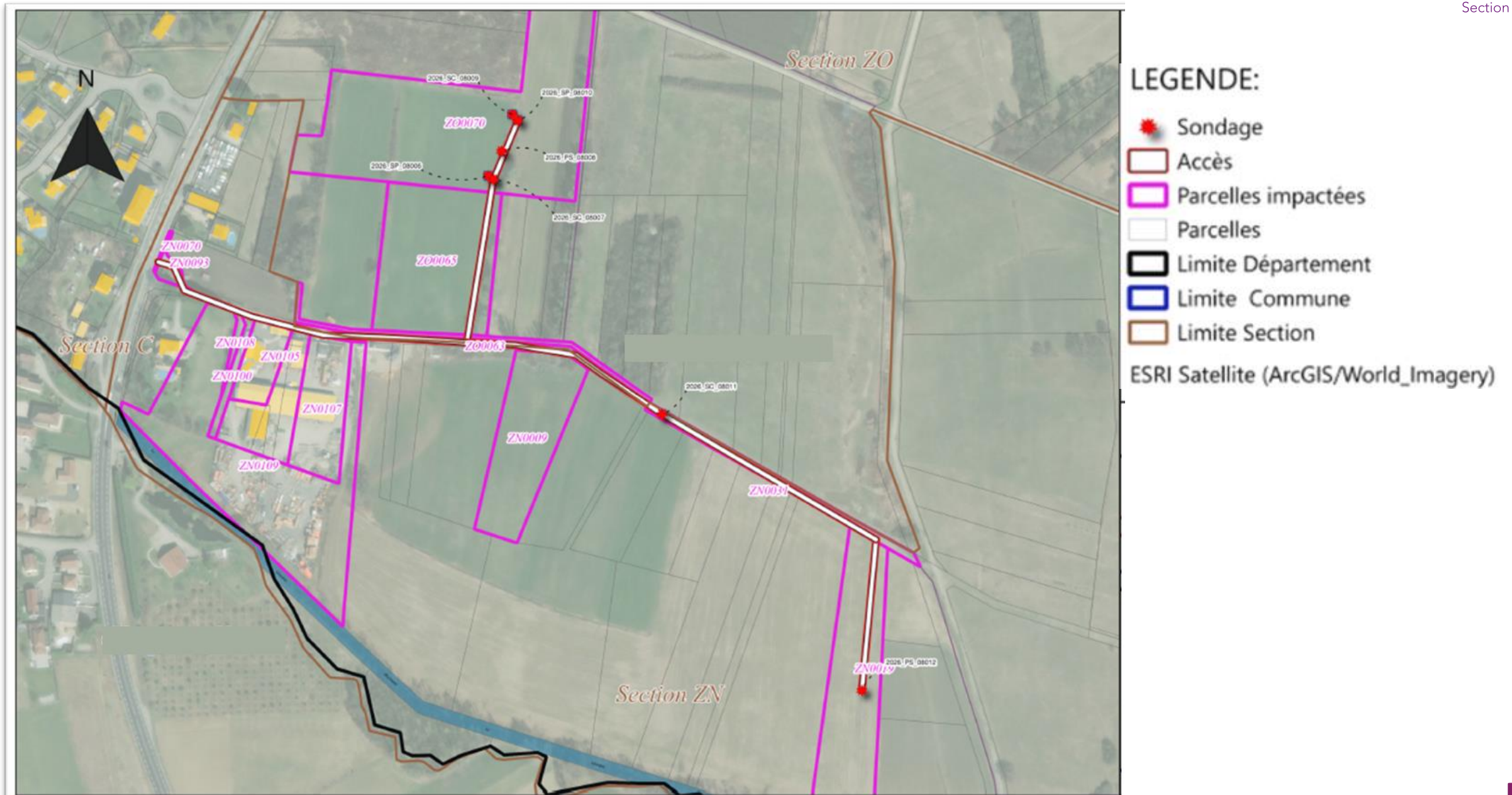
PENDANT

- Réalisation du sondage : **entre 1 et 3 jours de sondage**, selon le type

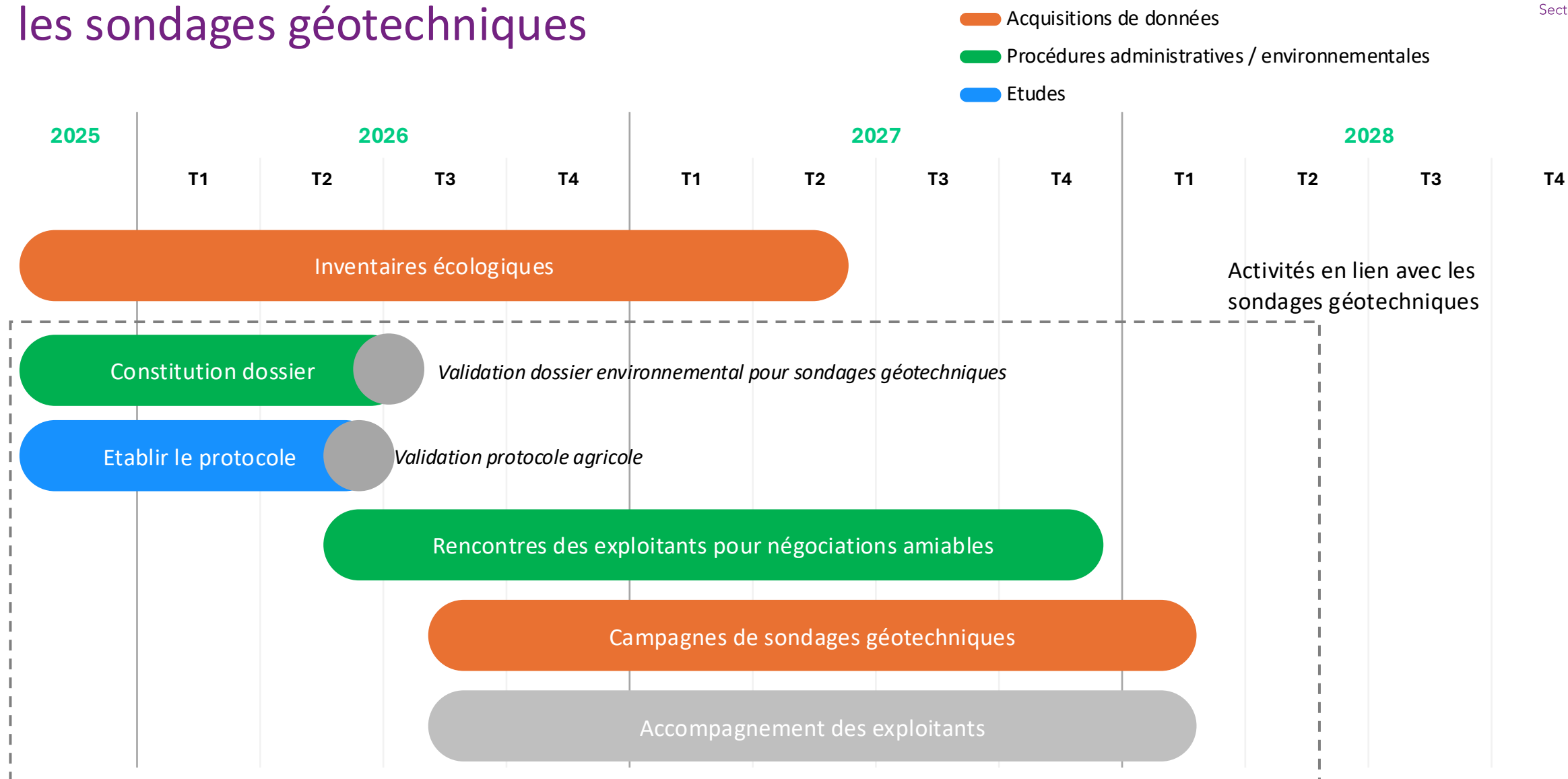
APRÈS

- **Fin du sondage** : remise en état de la parcelle et rebouchage des trous réalisés, de manière soignée
- **Fin de sondage - état des lieux de sortie** : constatation et chiffrage des impacts du sondage sur la parcelle, sur l'activité agricole, ... (application du protocole régional d'occupation temporaire travaux)
- **Fin de sondage - indemnisation de l'exploitant** pour les impacts du sondage (+ redevance annuelle s'il s'agit d'un piézomètre)

Exemple de plan précis employé lors de l'échange avec l'exploitant



Travailler avec le monde agricole à court terme : les sondages géotechniques



05

Concierter avec le monde agricole

La concertation à 3 niveaux

Comment ?

Bilatérales régulières avec les Chambres d'agriculture :

=> *Concertar sur les thématiques agricoles avec le monde agricole*

- Approfondir les connaissances spécifiques aux activités agricoles
- Travailler sur des composantes ciblées du projet touchant les activités
- Faire remonter l'information de terrain

1

+

Groupe de travail « activités agricoles » en CTC :

=> *Concertar sur certaines thématiques avec tous les acteurs concernés*

- Partager des connaissances sur le fonctionnement des territoires, les besoins agricoles, les jalons d'études...
- Définir des orientations de conception du projet puis les décliner en solutions pour favoriser la meilleure insertion possible du projet

(CTC : Commission Territoriale de Concertation)

2

Qui ?

Parties prenantes locales :

- Chambres d'agriculture
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles

Avec l'aide de la SAFER, des communes, collectivités, intercommunalités, des services de l'État (DDT et Préfectures)

Parties prenantes locales :

- Communes, collectivités, intercommunalités
- Services de l'État (DDT et Préfectures)
- Chambres d'agriculture et SAFER
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles
- Syndicats hydrauliques
- Fédérations (chasse et pêche)
- Associations environnementales
- Associations de riverains

+

Quoi ?

Objets de travail :

- Rétablissement des chemins agricoles
- Impacts sur les parcelles / silos / filières
- Mesures de compensation
- Gestion de la ressource en eau
- ...

Et une instance commune aux grands projets ③

Pour permettre des échanges sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, de l'est lyonnais, du nord de l'Isère et de la Savoie

Une instance à l'échelle interdépartementale, englobant à la fois le projet CFAL nord et le projet SFLT, complémentaire aux démarches de concertation spécifiques à chaque projet

Objet :

- Organiser, au niveau interdépartemental, l'ensemble des grands projets régionaux (CFAL nord, SFLT, EPR2, tramway Lyon Crémieu, ...) : partage des études et méthodes, recherche de solutions mutualisées, gestion des éventuels débats...

Qui :

- Les porteurs de chaque projet
- Les représentants du monde agricole
- Les représentants des autres parties prenantes
- Les services de l'Etat concernés

Modalités :

- Discussions à la maille des territoires, avec un assemblage des réflexions à l'échelle du projet

Temps d'échange

Des questions?

Nous vous invitons à lever la main, l'animateur vient vous prêter un micro afin que tout le monde vous entende.

Nous vous proposons de vous présenter avant de poser votre question

Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'exprimer.
Nous vous remercions de **garder des interventions courtes** afin que tout le monde puisse s'exprimer.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



www.projet-lyonturin.fr



Concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr
Concertation.cfal@sncf.fr